



Question orale de Mme MAVINGA : Sécurité durant les travaux aux arrêts de la gare de Saint-Job.

Mme Mavinga souhaite attirer l'attention de l'assemblée sur un problème urgent de sécurité à l'arrêt de la gare de Saint-Job. En raison des travaux en cours, les passagers qui descendent du tram ou du bus sont obligés de marcher directement sur la chaussée, au milieu des voitures. La situation est particulièrement dangereuse aux heures de pointe, et encore plus en cette période de rentrée scolaire, alors que l'école Sint-Jozef se trouve à proximité immédiate. Mme Mavinga craint qu'un accident ne survienne si rien n'est fait rapidement.

Quelles mesures temporaires le Collège compte-t-il mettre en place rapidement pour sécuriser le cheminement des usagers, en particulier les jeunes et les personnes âgées pendant la durée des travaux ?

Des aménagements plus protecteurs sont-ils envisagés d'ici la fin du chantier, et ce d'autant plus que la nuit tombe de plus en plus tôt et que la visibilité des piétons est fortement réduite, ce qui accroît encore le risque d'accident ?

Mme Mavinga estime que la sécurité doit être garantie, même pendant les travaux.

M. l'Echevin Wyngaard répond que la situation a évolué depuis le moment où Mme Mavinga a introduit sa question orale.

À présent, le pavage est quasiment terminé. Mais il est arrivé auparavant que la circulation fût chaotique aux abords des écoles l'un ou l'autre matin, au point que les usagers étaient contraints de marcher sur la route durant quelques mètres.

Un signaleur avait été posté à cet endroit mais vu le flux de piétons, il était un peu débordé. Les zones concernées étaient cependant bien signalées la nuit.

Désormais, la descente vers la gare est accessible, confortable et les trottoirs ont été élargis. Le chemin temporaire en béton maigre qui s'achevait par un escalier est à présent fermé.

M. l'Echevin Wyngaard tient à saluer la bonne collaboration avec Infrabel dans le cadre de ce chantier d'envergure. L'entrepreneur Stadsbader a vraiment pris en compte les doléances des commerçants et des riverains. La concertation a également été excellente avec les deux établissements scolaires situés à proximité, l'école communale et l'école Sint-Jozef.

Les plantations seront effectuées dans le courant du mois d'octobre, la réouverture du tronçon de l'avenue Latérale entre le pont et la rue de l'Equateur est prévue pour le 13 octobre et l'inauguration aura lieu le 8 décembre en présence des autorités fédérales, régionales et des représentants des institutions publiques intéressées.